



Présents :

- Mr Douarre, Mmes Deseine, Guigard et Tcherkès (représentant le Conseil Municipal)
- Mmes Glinel et Legros, Mr Pialat(enseignants)
- Mmes Gonalons et Moreau (représentant les Parents d'élèves) ; Mme Butez (suppléante)
- Mme Natacha Morandini, psychologue scolaire
- Mme Krupa Isabelle, infirmière scolaire rattachée au collège de la Vaucouleurs

Absents excusés :

- Mr Ancelot (maire de la commune)
- Mr Kulik (Inspecteur de la circonscription de Mantes 2)
- Mr Louvion, DDEN
- Mme Paulet (représentant le Conseil Municipal)
- Mme Dos Santos représentant des parents d'élèves (suppléante)

Secrétaire de séance : Mr Pialat

-Mme Glinel précise que les questions transmises par les parents délégués d'élèves trouveront réponse tout au long du conseil, certaines étant des points qui allaient être abordés.

-Présentation de Mme Krupa, infirmière scolaire

1- Rentrée scolaire 2015

*Equipe enseignante

-Pour la classe de cycle 3, l'enseignant titulaire, Mme Le Cam ne reprendra pas son poste à la rentrée.

-Mr Pialat et Mme Legros, enseignants remplaçants cette année, et ce à titre provisoire, ne seront pas reconduits sur la classe.

-Mme Glinel ayant obtenu une nouvelle affectation quitte également l'école à la rentrée. L'équipe sera donc entièrement renouvelée l'an prochain.

A ce jour, aucun enseignant n'est nommé sur l'une ou l'autre des deux classes.

Mme Glinel précise que l'Inspection est informée de la situation.

*Prévisions des effectifs

L'effectif prévisionnel pour la rentrée scolaire 2015 est le suivant :

GS : 6		CE2 : 5	
Cp : 9 (avec un départ et une arrivée)	= 23 élèves	CM1 : 8	=18 élèves
Ce1 : 8		CM2 : 5 (avec une arrivée)	

Total : 41 élèves

*Les rythmes scolaires

-Sondage

Un sondage a été proposé par la Mairie pour connaître les préférences des familles quant à l'organisation de la semaine scolaire : rester au mercredi matin ou passer au samedi matin.

= La parole est laissée à la Mairie pour faire le point sur le sondage.

→ Mme Deseine présente les résultats.

Elle remercie les parents qui, en majorité, ont répondu au sondage.

-Peu de familles n'ont pas répondu. La Mairie est satisfaite de cette participation et remercie les parents délégués élus d'avoir encouragé les familles à se prononcer.

-Concernant 27 élèves de l'école, la réponse est favorable au mercredi matin, pour 2 élèves, la famille avait privilégié le samedi matin.

Le rythme de la semaine ne sera donc pas modifié.

-Organisation des TAP pour l'an prochain sur le Vendredi après-midi

-Cantine pour le mercredi

= La parole est laissée à la Mairie pour faire le point sur l'organisation des TAP l'an prochain et la cantine le mercredi

→ Les activités proposées pour l'an prochain seront les mêmes : danse et arts plastiques en reprenant l'organisation d'alternance une semaine sur deux.

Le forfait de 75 euros par an est maintenu.

La Mairie a fait une demande du maintien du fonds d'amorçage qui correspond à 50 euros par an et par enfant.

Si cette aide n'est pas versée, la Mairie pourrait limiter les activités périscolaires à un temps de garderie ou augmenterait la participation.

Au sujet des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), Mme Gonalons fait part de plaintes de certains parents quant à l'activité danse. L'intervenante mettrait à l'écart les enfants qui n'auraient pas la tenue demandée (short de sport sans bouton, ou survêtement).

Mme Gonalons précise que certains élèves auraient également été punis d'échauffement mais acceptés pour le cours, ce qui peut entraîner des blessures.

Les parents délégués expliquent que la tenue a été demandée oralement et non par écrit ; la Mairie intégrera cette information à la Charte des TAP. Les enfants auraient la possibilité de se changer pour le cours.

Mme Moreau regrette le fait que les parents ne soient pas informés du comportement de leur enfant pendant les TAP et demande la mise en place d'un cahier de liaison entre animateurs et parents.

La Mairie précise qu'un cahier existe entre les intervenants et la Mairie, mais accepte que l'idée de ce cahier soit étudiée et éventuellement ajoutée à la Charte, afin de prévenir les parents des sanctions que leur enfant pourrait recevoir suivant leur comportement lors des activités.

Mme Gonalons interroge la Mairie quant au spectacle de danse ; il n'y en aura pas en juin cette année. La Mairie reverra l'organisation des spectacles l'an prochain.

→ En ce qui concerne la cantine pour le mercredi :

Mr Douarre précise qu'en-dessous de 5 enfants inscrits pour le mercredi, il n'y aura rien de mis en place. De 5 à 9 enfants, un système de panier repas fourni par les parents sera accepté.

Au-delà de 10 élèves, les repas seront livrés par la restauration scolaire.

Question des parents d'élèves : « Nous souhaitons qu'il n'y ait pas d'augmentation pour l'année à venir. »

= A cela la Mairie répond que seule l'augmentation du coût du prestataire devrait être répercutée, soit une hausse de 0.5 centimes d'euros (prix d'un repas passant à 5.05 euros) ; la Mairie pourrait prendre en charge les autres augmentations des coûts de fonctionnement. Cette proposition doit être validée lors du prochain conseil municipal du 17/06/2015.

Mr Douarre ajoute que le tarif de cantine augmente au niveau national.

Mme Moreau demande s'il ne serait pas possible de trouver un autre service de restauration pour avoir des tarifs moins élevés. Les élus expliquent que l'appel d'offre se fait tous les 4 ans ; le choix du prestataire cantine se faisant sur le meilleur qualité/prix et était donc le mieux disant.

*OCCE : Coopérative scolaire

-Un deuxième **appel à la coopérative** a été fait en Mars qui a rapporté à l'école 213 euros (503 euros pour le premier appel) .12 familles ont participé.

Nous remercions les familles qui ont répondu favorablement à ce deuxième appel à la coopérative.

-**L'opération Sac Isotherme** : Nous avons reçu 18 commandes, soit pour 33 sacs isothermes. Sur les 247.50 euros récoltés, le bénéfice pour l'école est de 35 euros.

Pour passer la commande il fallait un minimum de 50 sacs, il en reste donc 17 à vendre. (Ils seront renvoyés en cas d'invendus) Le bénéfice serait de 92.50 euros si tous les sacs étaient vendus.

Ils seront proposés lors de la journée du spectacle le 20/06 si reçus à cette date.

Merci aux parents pour leur commande.

*Elections des parents d'élèves

Les parents délégués élus le sont jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu normalement aux alentours de la deuxième quinzaine d'octobre.

Une réunion pourrait être prévue courant septembre pour préparer le déroulement des élections.

Mme Glinel informe que, à la demande des parents délégués élus, la Mairie a fait l'achat d'une boîte aux lettres, et qu'elle est fixée sur le portail de l'école, côté gauche.

Les parents qui souhaitent communiquer avec les Parents élus peuvent l'utiliser pour cela. Une clé est remise aux parents élus durant ce Conseil, un double est en possession de la Mairie. Elle sera à remettre aux nouveaux parents délégués lors de la prochaine élection.

2- Scolarité et suivi des élèves

*Dépistage infirmier

L'infirmière scolaire a vu en dépistage infirmier tous les CM2 le 4/05/2015.

Elle a également reçu les deux CE2 qu'elle n'avait pas pu rencontrer précédemment.

Mme Krupa précise son intervention sur l'école : elle intervient trois fois dans l'année : pour les « Grande Section », les CE2 puis les CM2. Elle vérifie le poids, la taille, la vue, l'audition ... Elle aborde l'alimentation avec les enfants qu'elle voit en entretien individuel.

L'an passé, elle est également intervenue pour des ateliers sur le thème « apprendre à porter secours »

*Evaluations nationales et livrets scolaires

-Encore cette année, il nous est proposé de tester les élèves par le biais des évaluations nationales.

Nous rappelons qu'elles ne sont plus obligatoires, et que chaque enseignant est libre de les faire passer ou pas.

Il ne nous a pas été imposé de dates de passation non plus.

Elles débuteront à partir du 10/06/2015, soit ce mercredi pour les CE1, dès lundi prochain, le 15/06/2015 pour les CM2.

= L'équipe enseignante rappelle que, comme cela était également proposé les années précédentes, il est toujours possible de contacter les enseignants à la suite de ces évaluations nationales pour en faire le point.

Mme Glinel précise que l'an dernier les parents ont consulté les livrets de leur enfant et qu'une fiche récapitulative, « la synthèse enseignant », leur a été transmise. (Présenter les documents : synthèse parents/synthèse enseignant)

Cela avait même été annoncé lors du conseil d'école du 3^{ème} trimestre datant du 12 juin 2014 : « *Les CE1 et CM2 ont passé les évaluations nationales.*

Les parents auront un compte-rendu individuel. »

Il en sera de même cette année.

Mme Glinel demande des précisions sur la question transmise à ce sujet :

« Est ce qu'une présentation des résultats par "domaines" : grammaire, orthographe, écriture, vocabulaire, lecture, grandeurs, mesures, calcul, géométrie, nombres... en plus d'une numérique par matières (math, français) peut-elle être faite ?

Les parents des enfants ayant montré des difficultés, peuvent-ils attendre une liste des points à revoir absolument pour l'année suivante ? »

Mme Butez souhaiterait que les résultats des évaluations nationales soient détaillés par classe et par matière lors du Conseil d'école, qu'un pourcentage de réussite pour chaque matière soit donné.

L'équipe enseignante n'est pas favorable à cette demande : seuls les parents ont à être informés de résultats aussi détaillés pour leur enfant, nous ne voyons pas l'intérêt de le faire pour l'école en général.

Nous rappelons que ces évaluations sont un outil dans l'élaboration du projet d'école et que c'est aux enseignants d'en faire l'analyse.

-Les livrets scolaires du 3^{ème} trimestre seront rendus vers le 25 juin 2015.

*Activités pédagogiques complémentaires

Nous terminons nos heures d'APC :

Pour la classe de cycle 2 : les CE1 sont pris le jeudi pour faire un temps de révision en grammaire/ conjugaison : consolider les acquis de l'année

Pour la classe de cycle 3 :-le mardi, Mr Pialat a travaillé en grammaire avec quelques CE2 ;

-le jeudi, les CM1 et les CM2, en résolution de problèmes avec Mme Legros.

*RASED

Bilan du Rased de cette année :

Mme Morandini présente, en reprenant les questions des parents délégués, un bilan de son intervention sur l'école. Elle précise que l'enseignante spécialisée en aide pédagogique n'est pas intervenue à Auffreville.

Le RASED (Réseau d'aides spécialisées pour les enfants en difficultés) intervient pour des élèves en difficultés persistantes.

Cela peut se faire :-à la demande des enseignants, ce qui est le plus fréquent,

-à la demande des parents,

-rarement à la demande des enfants.

La démarche de Mme Morandini est la suivante : après avoir rencontré les parents en entretien, des rencontres auprès des enfants ont lieu sous différentes formes selon les nécessités : observations en classe, entretiens avec les enfants, bilans psychologiques)

Mme Morandini ne va pas au-delà de 5 entretiens individuels car sinon, cela devient un suivi thérapeutique, ce qui n'est pas le travail du psychologue scolaire.

Un retour aux familles ainsi qu'aux enseignants (seulement les informations utiles dans le cadre de la classe) est fait.

Pour Auffreville, cette année, 6 enfants ont été concernés par l'intervention de la psychologue scolaire.

*Liaison CM2/6è

- La visite au Collège de la Vaucouleurs a eu lieu le jeudi 7 mai 2015. Mme Legros n'ayant pas pu être remplacée lors de cette journée, c'est Mme Gillard, directrice de l'école de Breuil Bois Robert, qui a pris en charge les CM2.

Un système de co-voiturage a été de nouveau mis en place cette année, et nous remercions les parents qui ont bien voulu y participer.

Les enfants ont donc été accueillis dès 8h30 au collège, ils ont assisté à un cours de 6^{ème} (Anglais ou Français), ont eu une visite du collège, ont déjeuné au réfectoire. Pour l'après-midi, une rencontre sportive était organisée suivie d'un bilan et d'un goûter pour clôturer cette visite.

Le bilan de cette journée est plus que partagé : les enfants sont revenus ravis de leur journée d'immersion, ce qui n'est pas le cas des adultes qui les ont encadrés.

Nous avons à regretter le comportement de certains CM2 tout au long de la journée.

Mme Krupa était présente lors de cette journée et apporte son témoignage sur l'attitude des élèves de CM2 : ils n'écoutaient pas, allaient dans des endroits interdits, ont été insolents... Pour avoir suivi toutes les journées d'intégration des futurs 6^{ème}, elle ajoute que les CM2 de l'école sont ceux qui ont posé le plus de problèmes.

L'attitude des CM2 est déplorable et pourrait porter préjudice aux futurs CM2 car à l'avenir, l'organisation mise en place avec l'école de Breuil Bois Robert pourrait être remise en cause.

La question est posée de comment faire pour que cela ne se reproduise pas.

Mme Krupa propose qu'un parent accompagnateur soit présent.

Mme Morandini pense qu'un travail conjoint entre les parents et les enseignants pourrait faire évoluer les choses, précisant que cela a déjà été dit lors des Conseils d'école précédents.

La Mairie note également une évolution négative de la part de certains enfants, et déplore des dégradations depuis quelques années de la part des élèves.

Mme Morandini propose un Conseil d'école exceptionnel en début d'année prochaine entre la Mairie, les parents d'élèves et la nouvelle équipe enseignante pour évaluer les besoins et agir en fonction.

L'équipe enseignante a envoyé un courrier aux familles de ces élèves pour les informer de l'attitude de leur enfant lors de cette journée.

En ce qui concerne l'harmonisation des classes, nous espérons qu'une réunion avec le collège va avoir lieu d'ici la fin de l'année.

Mme Krupa apporte une réponse : la réunion de liaison école-collège devrait avoir lieu le 25 juin 2015. Elle confirmera la date à Mme Glinel.

« Peut-on envisager une correspondance entre les CM2 et les 6eme pour l'année prochaine? »

L'équipe actuelle ne peut pas apporter de décision quant à cette suggestion, ce sera à l'enseignant de cycle 3 de l'année prochaine de se prononcer.

*Communication école-famille –Accès aux devoirs

- Une question concernait les mots collés dans les cahiers de liaison des enfants.
« *Nous souhaitons que la date de remise aux élèves soit indiquée sur les documents* »
Mme Glinel avait été informée de cette suggestion par Mme Legros, c'est entendu.

-« *Pourrions-nous avoir accès, en tant que parents, aux devoirs et leçons donnés aux enfants d'une semaine sur l'autre indépendamment de leur cahier de texte, car certains enfants prennent mal leurs devoirs et les parents ne peuvent pas suivre correctement?* »

L'équipe enseignante demande des précisions et des suggestions quant à cette demande.
Mme Moreau précise qu'il est difficile de savoir si l'enfant note bien tous ses devoirs, s'il n'oublie rien.

Les enseignants de cycle 3 expliquent qu'un agenda de classe existe et qu'il est toujours possible de venir vérifier par ce système. Un rendez-vous avec les enseignants est possible afin d'évaluer pour chaque élève si un accompagnement dans la prise des devoirs est nécessaire. Les enseignants se sont mis d'accord, par exemple, avec une famille pour suivre leur enfant. Un tutorat est envisageable.

Les élus proposent aussi de faire appel à un camarade le soir pour vérifier que l'enfant a bien noté tous ses devoirs.

*Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie aura lieu les prochains jours. Les enfants n'en seront pas prévenus.

3- Activités pédagogiques

*Le projet d'école

*Projets de classe

*Manifestations diverses

Dernière année du Projet d'école (2011-2015)

Rappel des axes et bilan

-Axe A. Améliorer les acquis et les résultats dans le domaine mathématique

-Classe de cycle 2 : mise en place de problèmes mathématiques au quotidien en cette période

-Classe de cycle 3 : Ceintures de calcul mental tout au long de l'année.

-Axe B. Développer et enrichir les connaissances dans le domaine de la culture humaniste

L'idée était de développer les compétences du domaine de la culture humaniste à travers un **conte musical**, à savoir Pierre et le loup de Serge Prokofiev par un travail autour de l'auteur et des instruments de musique avec pour finalité la mise en scène ce conte pour le spectacle de fin d'année.

Le travail effectué autour de ce thème sera présenté lors du spectacle.

-Axe C. Améliorer les comportements, les relations entre les enfants et acquérir des connaissances nécessaires au futur citoyen

=ouvrir les enfants à la solidarité et à la citoyenneté par la participation de l'école à des évènements à but caritatif, humanitaire.

Actions réalisées :

Une rencontre autour d'ateliers sportifs a eu lieu avec des élèves de l'IME l'Envol de Breuil Bois Robert le jeudi 28 mai au matin.

Un goûter d'accueil a été proposé puis nous sommes allés au stade. Les enfants ont été répartis par équipe, mélangeant les classes des deux écoles.

Les enfants ont effectué des courses de haies, parcours d'échasses, lancer d'objets, saut en longueur, fléchettes, et pour finir une course en relais.

La matinée s'est bien passée, même si certains élèves se sont de nouveau fait remarquer par leur attitude.

Mais nous pouvons saluer le bon comportement d'autres qui ont fait preuve d'entraide, de partage... avec les enfants de l'IME.

Bravo aux enfants pour leur participation.

-Pour cet axe, le travail autour de la **sécurité routière** a été poursuivi en liaison avec la Gendarmerie.

L'intervention du gendarme initialement prévue le mardi 5 mai 2015, et annulée pour indisponibilité du gendarme, a été finalement programmée le jeudi 4 juin 2015.

Le gendarme n'a pu venir que l'après-midi. Il a proposé aux élèves un parcours dans le cadre du permis vélo.

-La journée Olympiades, prévue le 2 juillet 2015, ne pourra pas avoir lieu finalement.

L'équipe enseignante réfléchit à une activité d'extérieure à proposer à la place aux enfants. Mme Gonalons demande pour quelles raisons cette rencontre est annulée.

La première est d'ordre financier : la sortie n'aurait pas pu se faire en car (devis entre 200 et 400 euros) ; la seconde est que l'équipe enseignante de Vert n'a finalement pas souhaité renouveler l'expérience suite au comportement de certains élèves l'an passé.

*Projet d'école 2015-2020

Il est en cours d'élaboration et devrait porter sur les 3 axes suivants :

-Maîtrise de la langue et plus précisément des actions sur l'orthographe

-Formation de la personne et du citoyen : Actions pour mieux vivre à l'école et mieux vivre l'école

-Développement du numérique

Le projet est à rendre pour fin juin, il sera présenté au 1^{er} conseil d'école de l'année prochaine puis validé courant 1^{er} trimestre.

Une question de Mme Moreau était parvenue à l'école ce jour ; Mme Glinel rappelle que toute question non inscrite à l'ordre du jour ne peut pas être abordée.

Cependant, celle-ci ayant un lien avec le futur projet d'école, une réponse est donnée. La demande portait sur l'aménagement de la cour avec éventuellement une partie réservée aux « Grande section ».

L'aménagement de la cour est un point qui sera travaillé par le biais du projet d'école : l'idée étant de définir des zones de jeux. L'équipe enseignante n'est pas favorable à une séparation des « Grande section » d'avec les autres niveaux, ajoutant que les enfants jouaient tous ensemble, des plus petits aux plus grands.

*Sorties

-Sortie à la Cité de la Musique

Elle a eu lieu le vendredi 10 avril 2015.

Les élèves de cycle 2 ont bénéficié d'un atelier de découverte d'instruments : 3 instruments leur a été proposé : le duduk, l'ektara et le tam-tam.

L'intervenante les a guidés dans la réalisation de rythmes avec ces instruments.

Pour les cycles 3 , ateliers percussions et cornes.

Les enfants ont pu faire une visite du Musée également.

La sortie s'est bien passée.

Coût de la sortie : Ateliers : 195 euros , Car : 518.50 soit un total de 713.50 euros

Financée par la coopérative scolaire et notamment le don de l'association « Zébulons-nous ». Nous remercions l'association pour ce don qui permet de faire une deuxième sortie dans l'année.

Nous remercions les parents qui nous ont accompagnés lors de cette sortie.

-Une deuxième sortie, financée par la Mairie (car + entrées), aura lieu le lundi 29 juin 2015 à Aventureland à Magny en Vexin.

Le départ se fera à 9h, le retour est prévu à 16h30.

*Spectacle de fin d'année

Nous rappelons qu'il aura lieu le samedi 20 juin 2015, à la salle des Fêtes à 10h30.

Rendez-vous à 10h pour les enfants. Costume : pantalon et t-shirt noir

Le spectacle sera suivi de la remise des Prix, puis d'un repas et de la kermesse (au stade) organisés par l'association « Zébulons-nous ! »

*Mme Deseine souhaite rappeler la présentation de la nouvelle école à l'espace socio-culturel ce vendredi 12 juin 2015 à 18h30.

Un mot sera remis dans les cahiers de liaison des enfants à ce sujet.

RENTREE SCOLAIRE : MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2015 à 9 HEURES

La séance est levée à 19h47.

La directrice

Secrétaire de séance